L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 30 DECEMBRE 1874. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 30 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., rue Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Pincide J. Spear, au coin des rues Bourbon et Conti—gages, bijoux, diamants, etc.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face la rue St. Philippe, raisins, amandes, vin, &c.

Par A. Gerard, aux abattoirs, chevaux, mulets, wagons, charrettes, &c.

Raisins, Amandes, Raisins frais, Vins.—Chargement du brick Jayme, directement de Malaga.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encan-leur.

☞ Achetez vos bonbons et vos fruits crystallisés chez A. LEMANNE, rue de Chartres 207, entre Dumaine et Ste-Anne.

SPECTACLES.

Mercredi, 30 déc. 1874.

VARIÉTÉS.—A midi, Lady Audley's Secret; le soir, Camille.

AQUARIUM.—A midi et le soir, Grand spectacle de jours de fête.

ST CHARLES.—Kit, the Arkansas Traveller.

1872 et 1874.

Par des moyens différents de ceux de 1872, bien que basés également sur la fraude, les meneurs radicaux ont réussi à faire écarter par un Bureau des retours à leur dévotion, un assez grand nombre de représentants démocrates pour détruire la majorité obtenue par ce parti. La question est de savoir maintenant, comment M. Kellogg va s'y prendre pour empêcher les démocrates élus d'aller occuper leurs sièges.

On sait comment il a procédé en 1872. Le vendredi 8 novembre de cette année, à deux heures du matin, en vertu d'un ordre signé à minuit par un juge ivre, sous la pression de Packard, Kellogg et Beckwith, le marshall Packard s'est emparé, avec deux compagnies de troupes fédérales, de la maison d'Etat et en a expulsé la police qui en avait reçu la garde du gouverneur d'alors, Warmoth.

Puis, lorsque le moment de la réunion de la Législature est arrivé, l'entrée de la maison d'Etat a été interdite à tous les représentants et sénateurs qui n'avaient pas été déclarés élus par le bureau Lynch, le seul qu'avait pas eu un seul document électoral en sa possession et n'avait pu, de l'aveu du président Grant, lui même, savoir qui avait été élu ou ne l'avait pas été. Nous n'avons pas besoin de rappeler le reste. Mais ce qu'il est utile de dire, c'est que sans l'ordre de minuit et l'intervention armée des forces fédérales, les législateurs réellement élus par le peuple eussent tranquillement pris leurs sièges et eussent installé le gouvernement McEnery aussi légalement élu. Il n'y eut eu aucun obstacle à ce cours régulier et légal des choses.

La question, aujourd'hui, est de savoir si les décisions tranchées du Bureau Wells seront soutenues par une nouvelle intervention fédérale et quel prétexte sera inventé pour amener cette intervention.

Le juge Durell n'est plus là pour signer un second ordre qui permette, à l'avance, à Packard les clefs et la garde de la maison d'Etat. Fût-il encore juge il ne donnerait pas d'ordre. Le moyen employé a soulevé trop de réprobation depuis deux ans pour être renouvelé. Rappelons, d'ailleurs, que Packard lui-même, devant le comité congressionnel d'enquête, embarrassé de sa position, a mé qu'il eût donné l'ordre d'user lui-même des représentants et des sénateurs d'entrer, bien qu'il n'ait pu nier le fait.

Nous en sommes donc à nous demander quel prétexte Kellogg et ses complices pourraient trouver pour appeler les troupes fédérales dans la maison d'Etat. Il nous paraît difficile qu'ils en trouvent un qui puisse être accepté par le Président.

S'il n'y a pas de troupes fédérales à la porte de la Maison d'Etat, qui donc alors M. Kellogg pourra t'il employer pour interdire l'entrée des salles de la Législature aux 62 représentants et aux dix sénateurs conservateurs démocrates élus par le peuple? Qui osera mettre la main au collet des élus du peuple pour les empêcher d'aller prendre leurs sièges et de remplir le mandat qu'ils tiennent de l'élection populaire?

S'arrêtera la police métropolitaine? Nous avons peine à croire après les déclarations réitérées que nous avons entendues de la part de ses membres. On annonce que le général Badger doit en reprendre le commandement le premier janvier. Mais il a dit, lui même, changer de manière de voir sur la nature de ses devoirs et sur ses obligations. La police ne peut entreprendre de se faire juge du droit des membres de l'Assemblée à siéger, et, si elle interdisait aux membres notoirement élus l'accès de leurs chambres respectives, elle se mettrait en révolte ouverte contre la souveraineté populaire et empiéterait sur les privilèges constitutionnels des Chambres.

Les représentants et les sénateurs élus par le peuple ne peuvent se laisser arrêter par la consigne que M. Kellogg donnera à ses métropolitains, si ceux ci sont assez oublieux de leur situation pour accepter une pareille consigne. Ils devront, selon nous passer outre et repousser ceux qui leur barreraient l'entrée.

Il ne nous paraît pas admissible qu'il se trouve des hommes assez audacieux pour opposer une résistance violente à l'installation des élus du peuple. Si ce cas se présentait, ceux ci devraient prendre conseil des circonstances et aviser aux mesures à adopter.

Ceux qui résisteraient aux représentants et sénateurs élus par le peuple, se mettraient hors la loi et à moins qu'ils ne s'abritassent derrière les baïonnettes fédérales, ils risqueraient fort de s'exposer à une légitime indignation populaire.

Le gouvernement fédéral peut désirer, nous ne savons dans quel but néfaste, qu'il se produise une résistance à l'intervention de ses troupes, mais cette satisfaction ne doit, en aucun cas, lui être accordée, et, alors, nous nous demandons vainement ce qu'aurait gagné l'administration de Grant en employant encore une fois la force brutale pour installer une législature clairement usurpatrice.

Il nous semble qu'un second outrage en Louisiane, du genre de celui qui, depuis 1872, a produit une si grande indignation dans le pays, donnerait le coup de grâce à l'administration. La majorité républicaine du Congrès serait obligée de désavouer immédiatement le président pour ne pas partager sa disgrâce auprès du peuple américain.

Ces considérations doivent guider les conservateurs qui peuvent l'emporter en restant fermes et inébranlables dans la revendication de leurs droits.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Magasins de chapeaux à très bon marché, de R. E. Lee, au coin des rues Canal et Bourbon et au coin des rues Royale et St. Louis.

Avis à nos lecteurs.

Nos ateliers seront fermés le Premier de l'An 1875. L'*Abeille* ne paraîtra donc pas le samedi 2 janvier. Nous prions les personnes qui ont des annonces à insérer dans l'*Abeille* de prendre note de ce qui précède.

MARCHÉ PARTICULIER A VENDRE. — Ce marché situé au coin des rues Broad et Gasquet, est un des plus achalandés de la ville, et les affaires sont considérables. Des conditions très libérales seront offertes à un boucher donnant des garanties. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

—On s'occupe beaucoup dans les cercles politiques d'un mémoire mentionné parmi les pièces qui figurent au procès d'Arnim, sous ce titre : 27 janvier 1872, *conversation avec le général Fleury*. A tort ou à raison, on attribue une importance extrême à ce document.

MORT DE M. CHARLES DERBIGNY.

Il est mort hier un homme de bien dans la plus belle et la plus noble acception du mot. M. Charles Derbigny, fils de Pierre Derbigny, ancien gouverneur de la Louisiane, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après une cruelle maladie pendant laquelle il a fait preuve de la résignation la plus exemplaire.

Né riche, ayant pendant la plus grande partie de sa longue existence, joui d'une fortune considérable, acquise honorablement, il est mort dans un état voisin de l'indigence, les évènements de la guerre de sécession l'ayant complètement et irrévocablement ruiné. Il s'était depuis longtemps retiré de la vie publique et vivait dans la plus profonde obscurité, de sorte qu'il était peu connu de la génération actuelle. Mais les hommes d'un âge plus avancé l'ont tous connu et ont gardé le souvenir des vertus civiques qui le distinguaient à un degré si éminent.

Obéissant aux seules inspirations d'une conscience scrupuleuse et doué d'une fermeté à toute épreuve, M. Derbigny a toujours suivi avec une inébranlable constance le sentier du devoir et de l'honneur. Il faisait partie de la Législature à une époque où nos représentants venaient de l'élite de la population, et où les traditions de la vieille probité louisianaise régnaient parmi les mandataires du peuple. Pendant environ vingt ans il fut successivement speaker de la Chambre ou président du Sénat, et nous n'avons pas oublié la calme énergie avec laquelle il présidait ces deux assemblées. Il fut porté deux fois candidat pour le poste de gouverneur, et il n'eut tenu qu'à lui d'être juge de la Cour Suprême, sous l'administration du gouverneur Roman, mais celui-ci ne put pas le décider à accepter cette haute magistrature qu'honorait alors l'illustre Xavier Martin. N'oublions pas de dire qu'il avait concouru en 1814-15 à la défense de la Louisiane, en qualité d'aide-de-camp d'un des généraux de l'armée américaine.

M. Derbigny est mort entouré de ses petits enfants qui lui ont prodigué les soins les plus touchants, et de cinq ou six de ses anciens esclaves qui ne l'ont pas abandonné un seul instant, pendant sa longue et douloureuse maladie, et lui ont donné des marques du plus admirable dévouement.

C'est un homme de bien qui s'en va, un vénérable débris de ce passé que nous nous prenons, hélas! si souvent à regretter, et qui apparaissait au milieu de la société nouvelle, envahie par une corruption et une gangrène mortelle, comme un vivant témoignage des vertus de nos pères.

Les funérailles de M. Derbigny auront lieu aujourd'hui, mercredi, à quatre heures de l'après-midi.

LOUISIANE.

Correspondance de l'*Abeille*.

Paroisse Saint-Jacques, 29 décembre 1874.

Messieurs les éditeurs,

La dernière infamie électorale est consommée.

Les ennemis de la Louisiane et de la République américaine, les détrousseurs politiques, que l'administration fédérale ne rougit pas de soutenir du prestige de ses baïonnettes, ont ajouté un crime de plus à la liste, déjà si longue, de leurs autres crimes.

Il fallait s'y attendre.

Mais nous ne disons pas moins ceci—et il est de notre honneur d'insister sur ce point:

De Wells, Anderson, Casanave et Kellogg, c'est-à-dire, les complices ébontés de Kellogg, ceux qui viennent, de par leur seule mauvaise foi, d'annuler la libre expression de la volonté du peuple, doivent être dénoncés comme "larrons en foire," et voués à l'exécration publique.

Il faut que tout ce qu'il y a de loyal et d'honnête en Louisiane, soit chez les blancs, soit chez les noirs, se réunisse en masse, dans chaque paroisse de l'Etat, et d'une voix de tonnerre, lance à la face de ces voleurs d'élection, de ces assassins de nos droits l'anathème qu'ils ont si grandement mérité.

Pas de répits, pas de pitié pour eux :—ce sont des traîtres, ce sont des maudits!

Après les femmes, les hommes, les vieillards, les enfants, se détournent avec horreur de leur passage, comme de le lépreux, d'instinct, à l'approche d'un chien enragé qu'il en pestiférée.

Que des placards accusateurs, indiquant l'horrible crime qui vient d'être commis, soient imprimés à cinq cent mille exemplaires, en anglais, en français, en allemand : et que sur chacun d'eux, en lettres rouges, longues comme le doigt, paraissent l'énoncé détaillé de ces parjures, sous l'entête suivante : "LES QUATRE INFAMES DU BUREAU DE RETOURS."

Que tout journal respectable du pays, qu'il soit démocrate ou républicain, que tout ami de la République, que tout Républicain, se fasse un devoir, pendant cent jours de suite, de reproduire à sa première page, cette liste de misérables, de lâches, de vénales.

Il ne faut tues ces êtres pareils ni par le poignard ni par le poison. Cette mort, trop prompte, ne les punirait qu'à demi. Il leur faut une agonie lente, mais sans répit, qui dure autant que leur ignoble existence, et qui, jour par jour, heure par heure, s'attache à ce qu'ils peuvent avoir de cœur, comme une *griffe ardente*, qui, aspirant, suçant, dévorant, tout ce qu'ils ont encore de sens ou de vitalité.

Que ce soit là le prix du triomphe de Judas qu'ils viennent de savoir obtenu, et que le contrecoup de cette défiguration publique se reporte sur tous ceux qui les ont aidés dans l'accomplissement de leur œuvre.

Quant à nous, abandonnant, des lors, à cette tourbe immonde, le présent qu'elle s'est fait, et qui n'aura d'autre lendemain que celui qu'entrevoit la conscience, nous pensons plus qu'à considérer l'avenir prochain, que le peuple Américain, au Nord comme au Sud, vient de consacrer pour nous.

Nous avons secoué nos chaînes, et le bruit qu'elles ont fait s'est répercuté d'Etat en Etat, de ville en ville comme un écho patriotique mille fois reproduit ;—et il en est résulté qu'elles se sont brisées, ces chaînes, sous le souffle magique de la volonté populaire et toujours souveraine.

Le temps des Butler, des Grant, des Morton, des Warmoth, des Kellogg, des Packard, est enfin arrivé à son terme.

Nous pouvons, sans crainte, leur abandonner "Aujourd'hui," puisque "Demain" nous appartient. Or, demain, c'est la force ; c'est la vie, c'est la reconstruction désirée, c'est la régénération de la République Américaine.

Que pas un acte, pas un mot de nous, ne vienne gêner en rien la voie qui nous est ouverte par la victoire triomphale—inespérée, disons-le—du parti démocratique. Par lui, par son irrésistible prestige aux yeux de ceux qui aiment la liberté, nous voilà sur le point de nettoyer, de fond en comble, ces "Ecuries d'Augias," dont le fumier montait déjà jusqu'au faîte de la "Maison Blanche." Plus de dictature, plus de militarisme, plus de centralisation, plus de troisième terme, plus de despotisme! Tel est l'ordre du jour, le cri spontané, le programme bien arrêté, d'un peuple outragé, qui parle enfin, et qui sait se faire obéir quand une fois il se décide à parler.

Pour arriver à jouir de cet avenir souriant et si prochain, qu'il ressemble au présent, il nous faut rester calmes; calmes et dignes. Pas d'effervescence; pas de fausses manœuvres; pas de soulèvement populaire, bien entendu, nous en convenons, mais illogique, à l'heure qu'il est.

Rongeons, rongeons encore notre frein. La Louisiane, d'ailleurs, sait souffrir. Elle l'a su, dignement et noblement, alors qu'elle n'avait nul espoir de salut; comment ne le saurait-elle pas, maintenant, que paraît devant elle le point lumineux qui doit bientôt éclairer les ténèbres au milieu desquelles elle a si longtemps vécu et gémi!

Il eût mieux valu, certes, que la Louisiane profitât, sans retard, du triomphe qu'elle vient, si légitimement, d'obtenir. C'était son espérance, et c'est incontestablement son droit. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'elle peut attendre encore, puisqu'elle touche déjà au port, et apparaît en ce moment à ses yeux, mais que mois de plus lui permettront de toucher du doigt.

Le Nord,—l'Est même,—nous est revenu. L'Ouest et le Sud étaient déjà—ont toujours été—pour nous. Conservons donc alliés que notre patriotisme nous a faits et dont la coopération nous est indispensable. Ecrasons de notre mépris et dé. que la police fédérale encourage au lieu de pourrait vite ; faisons ciseler à l'envi, la liste infâmante dont nous avons parlé plus haut ;—mais, pour Dieu! ne donnons pas de vraisemblance au titre de "Rebelles" dont nous gratifient nos ennemis, et qui, leur rapporte toujours de si gros intérêts.

Qui ne sait que demain—aujourd'hui même—si nous le voulions, nous briserions comme verre, tout cet odieux échafaudage de despotisme d'exprunt!

Demandez à Kellogg et à ses complices, ils vous en donneront des nouvelles.

Il ne nous faut pas une victoire éphémère. Nous en voulons une qui dure, qui vivifie, et que ni baïonnettes, ni canons ne puissent ébrécher,—encore moins détruire.

Si ce Congrès-ci, ténébreux et vendu, (nous parlons de la majorité), n'ose affirmer aucun de ses droits ; si la moindre fronde ment des scurrilis du "Maître" le fait trembler d'effroi ;—le prochain Congrès, celui de 1875, avec Ellis et Gibson, Spencer et Levy, sans compter les autres, nous rendra ce qui nous est dû et sanvera non seulement la Louisiane, mais l'Union tout entière.

Notre programme est donc tracé d'avance :

Plaider, comme nous le saurons faire, notre cause, c'est-à-dire celle du pays, devant le comité congressionnel qui bientôt arrivera parmi nous. Lui soumettre notre "Dossier," grossi et fortifié de tous les derniers événements. Lui démontrer que la loi est impuissante en Louisiane, puisque ceux mêmes qui sont chargés de l'exécuter sont les premiers à la fouler aux pieds. Le forger de voir de ses yeux et de toucher de ses doigts l'usurpation que soutient le Président, aidé de son armée, usurpation qui mourrait sur l'heure, sans ce Président et sans cette armée.

Demander, exiger la justice qui nous est due. Il n'est pas possible que ce comité ne comprenne pas qu'il se trouvait et tuerait le parti qu'il représente, s'il endossait plus longtemps les inqualifiables turpitudes de Grant, Kellogg, Packard & Cie.

Si, cependant, la majorité radicale, que nous savons exister dans ce comité congressionnel, devait l'empêcher d'agir honnêtement, alors encore une fois, nous prouverions à amis et ennemis, que le patriotisme du Sud est sans bornes ; et, au lieu de balayer devant nous cette ignoble engence et tous ceux qui la soutiennent, nous porterions de nouveau la parole devant le peuple lui-même ; et la voix et la force de ce souverain la,—le seul qui nous reconnaissons,—se joindrait à la nôtre pour condamner et punir nos oppresseurs.

En terminant, notre dernier mot, notre dernier conseil, est celui-ci :

Suivons nos chefs ; obéissons à leurs ordres ; et tout présage que notre victoire portera bientôt ses fruits.

CY.

LE COMITÉ CONGRESSIONNEL.—L'honorable W. W. Phelps, membre du comité congressionnel, est arrivé hier matin et est descendu à l'hôtel St-Charles. Ses deux collègues étaient attendus hier au soir, de sorte que le comité pourra commencer ses investigations immédiatement. M. Kellogg qui demandait à cors et à cris qu'on lui envoyât le comité, va être satisfait et il pourra passer son Jour de l'An tranquille, si sa conscience le lui permet.

ARRIVÉE DE REPRÉSENTANTS DÉMOCRATES.—Nous avons eu le plaisir de serrer la main, hier matin, à MM. Féliz Voorhies et Chas. Delomier, représentants de la paroisse St-Martin.

Parmi les autres représentants dont nous avons appris l'arrivée en ville, nous citerons M. Carmonche, de St-Landry, M. Nunez, de Vermillion et M. Schwing, d'Iberie. Plusieurs autres représentants et sénat ura dont nous n'avons pas les noms, ont dû se rapporter également au quartier général du parti conservateur démocrate.

JOURNAUX EUROPÉENS.—Nous remercions le commissaire du steamer Frankfurt pour l'envoi qu'il nous a fait d'une liasse de journaux anglais.

LES TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Le steamer *France*, capitaine Trudelie, de la ligne Transatlantique française, partira de New-York jeudi, 21 janvier, au lieu de samedi, 23. Après cette date du 21 janvier, les départs auront lieu le jeudi.

ARRIVÉE DU STEAMER FRANKFURT.—Le steamer Frankfurt est arrivé hier de Brême après avoir fait escale au Hâvre et à la Havane. Voici la liste de ses passagers de chambre :

De Brême,

S. Wagner, C. Churnecky, Jacob Chindner, H. Friedericks, A. Chanducbr, C. Tinneman, E. Tinneman, G. Whitt.

Du Hâvre.

Léon St-Amand, Val. St-Amand, Geo. St-Amand, Mme Z. Fredericksen, Mme Foucher, Mlle Foucher.

De la Havane.

Wm. Dogeu, F. Ruiz, G. Bolado.

OPÉRA.

Demain soir, jeudi, le *Trouvère*, grand opéra de Verdi, chanté par MM. Cheliè, Marie, Degreef, Mmes Vercken et Téoni.

Vendredi, 1er janvier 1875, la *Fille de Mme Angot*, opéra-comique, de Charles Lecoq, et *Dorina*, ballet-divertissement composé par M. Manuel.

Si vous cherchez une bonne manière de finir l'année 1874, la voilà toute trouvée, allez passer votre soirée de jeudi à l'Opéra, où vous entendrez la belle musique du *Trouvère*. Voulez vous commencer gaiment l'année qui succède à 1874? hâtez vous, vendredi, avant midi, de vous assurer une place au même théâtre, pour entendre les airs de la *Fille de Mme Angot*, et voir le joli ballet que vous permettra d'admirer les grâces de nos danseuses

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public ne se lasse pas de "Valentine and Orson" qui continue à faire fureur. Les exercices vertigineux des frères Vaidis sur le trapèze contribuent, il est vrai, au succès de chaque représentation.

A la matinée d'aujourd'hui, Santa Claus en personne présidera à la distribution des jouets que recevra chaque enfant à l'entrée de la salle.

On nous annonce pour jeudi une féerie, "Le Prince Invisible," avec un grand luxe de décors. Tout le monde voudra aller voir cela.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Love's Sacrifice, avec Mme Bowers dans le rôle principal, a eu hier beaucoup de succès aux Variétés. La charmante actrice a recueilli une ample moisson de bravos et a été rappelée plusieurs fois. Elle a été très heureusement secondée par M. McCollum.

"Lady Audley's Secret" sera joué aujourd'hui en matinée ; Mme Bowers remplira le rôle de Lady Audley.

THÉATRE ST. CHARLES. — "The Octoroon" promet de fournir une longue et heureuse carrière, grâce à l'intrigue de la pièce, qui est pleine d'intérêt, et à la manière très originale dont M. Chanfrau remplit le rôle de Salem Scudder. Nous devons également des éloges à Miss Buchanan et à Miss Milton qui se sont fait chaudement applaudir.

M. Mitchell dans "His last Legs" a été très amusant et a provoqué des explosions de fou rire.

Pour ce soir "The Ticket of Leave-Man" et "The Sailor of France."

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE A L'INSTITUT ST-LOUIS.—Nous avons reçu une invitation pour assister à une soirée musicale et littéraire qui sera donnée ce soir à six heures et demie par les jeunes demoiselles élèves de cette Institution, dirigée par madame E. H. Matthey.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp 5.

Les magasins de chapeaux de R. E. Lee sont ceux on se trouvent les chapeaux les plus fashionables et les moins chers de la ville.

GRAND RABAIS AU MAGASIN ROUGE.—M. Lion, agent de vente pour ce magasin, situé, comme on sait, au coin des rues Royale et Dumaine, annonce que les affaires s'y feront au prix d'encan pour les fêtes. C'est donc là qu'il faut aller, si l'on veut être chausaé à bon marché. Mais le bon marché n'est pas l'unique avantage qu'on y trouve. Les chaussures du Magasin Rouge sont remarquables par leur forme, leur élégance, leur solidité et leur bonne confection. Elles offrent encore un choix abondant et riche, et l'on est sûr d'être servi à souhait. Nous engageons donc les personnes difficiles et qui n'ont pourtant pas de l'argent à jeter par les fenêtres, à faire leur profit de cet avis.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Chapeaux fashionables aux magasins de chapeaux de R. E. Lee.

M. Borelly, de l'Observatoire de Marseille, a fait savoir à l'Académie des sciences qu'il venait de découvrir une nouvelle comète très brillante au nord. Quelques semaines visible à l'œil nu.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Les résultats fraudaleux du Bureau de Retours.

Nous trouvons dans le journal officiel radical la promulgation des retours pour l'élection du Trésorier d'Etat et pour les amendements constitutionnels.

Les chiffres sont très curieux, car le résultat dans presque chaque paroisse a été tellement remanié, qu'il est impossible de deviner ce qu'ils ont pu être primitivement.

POUR LE TRÉSORIER.

Paroisses.	Monceau.	Dubuclet.
Ascension	869	1910
Assomption	1438	1439
Avoyelles	1362	1625
Baton Rouge, E.	1566	2146
Baton Rouge, O.	818	805
Bienville		
Bossier	1098	1077
Caddo	1731	1313
Calcasieu	1172	6
Caldwell	541	409
Cameron	328	67
Carroll	234	2202
Catahoula	840	748
Claiborne	1274	866
Concordia	754	1048
DeSoto		
Feliciana, Ft.	847	1898
Feliciana, Ouest	501	1381
Franklin	457	114
Grant		
Iberia	898	928
Iberville	710	2147
Jackson	391	57
Jefferson (rive droite)	978	1011
Jefferson (rive gauche)	169	839
Lafayette	878	880
Lafourche	1866	1848
Lincoln	592	517
Livingston	894	105
Madison	733	1847
Morehouse	864	1017
Natchitoches	1750	1874
Ouachita	796	1894
Orleans	20,204	18,162
Plaquemines	690	1666
Pointe Coupée	820	1060
Rapides	1027	1147
Richland	734	649
Red River	146	701
Sabine	762	2
St. Bernard	271	807
St. Charles	275	1398
Ste. Hélène	536	822
St. Jacques	710	1863
St. Jean Baptiste	891	1216
St. Landry	1617	1624
St. Martin	971	798
Ste. Marie	1050	2148
St. Tammany	561	1050
Tangipahoa	456	456
Tensas	243	286
Terrebonne	891	1168
Union	1164	142
Vermilion	962	726
Vernon	712	
Washington	435	125
Webster	836	749
Winn		
Total	64,368	60,544

D'après ces retours frauduleux, Dubuclet, en tuerie radical, est déclaré élu par une majorité de 3,824.

Voici maintenant les retours promulgués en ce qui regarde le vote sur les amendements constitutionnels. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces retours sont fabriqués au mépris de l'équité et en dépit du bon sens par Wells, Anderson et leurs deux complices dans cette œuvre d'infamie.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

Premier amendement, relativement à l'émission des bons consolidés :

Pour l'adoption—68,419. Contre l'adoption—60,076.

Second amendement relativement à la réduction et à la limitation de la dette d'Etat à quinze millions et limitant aussi le montant des taxes :

Pour l'adoption—70,824. Contre l'adoption—59,634.

Troisième amendement relativement à l'emploi des revenus de l'Etat pour payer les dépenses de chaque année :

Pour l'adoption—70,499. Contre l'adoption—59,965.

Quatrième amendement relativement à la limitation de la dette de la Nile-Orléans :

Pour l'adoption—69,750. Contre l'adoption—59,649.

Cinquième amendement relativement au jour de vote pour l'élection des représentants : Pour l'adoption—67,234. Contre l'adoption—60,838.

Nous ferons remarquer à nos lecteurs que dans cette promulgation des retours sur le vote sur les deux amendements constitutionnels, les paroisses Bienville, De Soto, Grant et Winn ne sont pas comprises.

Encore un meurtre probablement.

Vers dix heures et demie hier matin, notre reporter ayant appris qu'une femme de couleur du nom d'Emma Williams avait été grièvement sinon mortellement blessée par un homme d'origine italienne qui porte pourtant le nom anglais de Michael Mitchell, s'est rendu rue des Magasins No. 190, où l'affaire avait eu lieu et a pris sous les renseignements qu'on a pu lui fournir.

Emma Williams, Michael Mitchell, sa femme et deux ou trois autres familles habitaient la même maison et il ne se passait rien en ménage qu'un seul jour qu'il n'eût quelque dispute entre les différents ménages.

Avant hier matin, Emma Williams s'est querellée avec la femme de Michael Mitchell et l'a battue. Le mari se plaint à son mari, qui a été trouver Emma, hier matin, et lui a déclaré qu'elle aurait affaire à lui si elle n'avisait encore de dire des injures à sa femme.

Emma Williams a répondu par de gros mots et a mis par ramasser une brique entière qu'elle a lancée à la tête de Mitchell, le renversant sur le coup.

Pendant qu'il était à terre, Emma Williams a continué à le frapper à la tête avec la brique qu'elle tenait à la main. Revenant à se relever, Mitchell avait sur le visage qui lui couvrait la figure et ne se possédant plus de colère a tiré un revolver de sa ceinture et a fait feu, la balle atteignant la vigoureuse audeuse de la hanche droite.

Effrayé de ce qu'il venait de faire, Mitchell s'est enfui, mais il a été arrêté quelques rues plus loin et conduit à la station de police du second precinct.

Emma Williams a été transportée à l'hôpital de Charité dans un état très critique. Il ne paraît pas qu'elle puisse passer la nuit.

Morte de son chagrin.

La femme de couleur, Emma Williams qui avait été grièvement blessée hier matin par Michael Mitchell est morte à cinq heures de l'après-midi. L'enquête du coroner aura lieu ce matin à dix heures au No 148 rue des Magasins.

Nous avons dit par erreur qu'Emma Williams avait été transportée à l'Hôpital de Charité.

Le général Emory sur l'eau et en Louisiane du fameux Phil Sheridan.

Le *Times* nous apprend qu'un de ses reporters a eu une entrevue avec le général Emory pour lui demander ce qu'il pensait de la manœuvre qui annonçait l'arrivée prochaine, à la Nouvelle-Orléans, du lieutenant-général Sheridan.

Le général aurait répondu qu'il n'avait reçu aucune communication à ce sujet et qu'il croyait que c'était un bruit sans aucune fondation que les *bandits* de Washington, qui écrivent pour les journaux, faisaient circuler pour lui faire du tort, n'ayant pas réussi à lui nuire autrement.

Le vieux général semble être très piqué de ce que l'on puisse supposer qu'il pourrait être remplacé même par Sheridan.

Arrestation de M. Jewell.

M. Edwin L. Jewell, rédacteur du *Bulletin*, a été arrêté lundi soir par J. P. Montamat, capitaine de police commandant le troisième precinct, accusé d'avoir l'intention de se battre en duel.

M. Jewell a comparu devant le juge Staes et a été mis en liberté sous caution de $5,000.

Incendies.

Vers onze heures, avant-hier soir, un feu allumé par un incendiaire a éclaté dans la maison inhabitée située rue Lyon, entre Magasins et Live Oak, appartenant à Mme Caillier. La bâtisse a été entièrement détruite et les flammes ont gagné ensuite l'écurie voisine, appartenant à M. B. J. West qui a eu le même sort.

Cette dernière bâtisse était assurée dans la compagnie Factors and Traders.

Hier matin à une heure, le feu a été découvert dans le magasin de chaussures de M. A. Hitch, rue Dauphine, entre Marengo et [illegible]. Il a été éteint promptement par les locataires avant que les dégâts ne fussent considérables. La bâtisse appartient à M. Cogrove et nous ignorons si elle est assurée.

Le feu est évidemment l'œuvre d'un incendiaire, car on a trouvé que les murs extérieurs avaient été arrosés d'huile de pétrole.

Vers minuit, lundi, un troisième incendie a éclaté dans la maison sise rue Eliza près Washington, à Algier, appartenant à Mike Joy.

La bâtisse a été complètement détruite et les pertes s'élèvent à $1300 sont partiellement couvertes par une assurance de $800 dans la compagnie du peuple.

Compagnie d'échelles Pélican No 4.

Hier, les membres de cette compagnie d'élite du département de l'incendie se sont réunis dans le but d'élire leurs officiers pour l'année 1875.

Le choix a été arrêté sur ceux dont les noms suivent :

Président,—L. Bertoli, ré-élu.
Vice-Président—F. Gudringer, ré-élu.
Foreman—O. E. Sullivan.
1er Assistant—F. H. Ford, ré-élu.
2nd. Assistant—A. L. Léamount.
Secrétaire—George H. Dunbar, ré-élu.
Trésorier—R. P. Lebrache, ré-élu.
Gardien—J. P. Machéco, ré-élu.

Délégués à l'Association charitable des pompiers—MM. L. Bertoli, P. A. McIntyre, O. E. Sullivan.

Substitut—A. H. Harris, P. H. Ford, A. Muller.

Après l'élection, M. P. M. Benuachi a donné à le compagnie un beau cheval gris qui rendra sans doute de grands services.

Les membres du Pélican No. 4 se sont formés en ligne et précédés de la fanfare de Jaeger, se sont rendus en procession aux bureaux des différents journaux pour les sérénader. Nous les remercions sincèrement des compliments qu'ils ont fait à l'*Abeille*.

L'enquête du coroner sur le meurtre de M. Byerly, éditeur-propriétaire du *Bulletin*, a eu lieu hier après-midi à six heures, au coin des rues Remparts et Damaine.

Les témoignages suivants ont été reçus :

Le sergent Siblowski de la police métropolitaine a déposé comme suit :

Je me trouvais rue du Canal le jour après la Noël, entre onze heures et demie et midi. J'ai vu dans Pitet entre Royale et Bourbon deux hommes qui se battaient. J'ai appelé le capitaine Malone et nous sommes partis ensemble pour voir ce qu'il y avait. J'ai aperçu un homme de haute taille qui était couché sur le dos ayant au-dessus de lui et le maintenant à terre un autre homme. Celui qui était au-dessous tenait à la main un couteau ; je l'ai pris de lui et le capitaine Malone a saisi le collet l'homme qui était au-dessus et l'a remis sur ses pieds. J'ai dit à celui qui avait le couteau qu'il était mon prisonnier. J'ai reconnu Warmoth.

Une foule considérable s'est amassée aussitôt. Warmoth était sans chapeau et je lui ai remis sur la tête. C'est alors que plusieurs personnes dans la foule m'ont crié d'arrêter cet homme, en désignant Warmoth. J'ai répondu qu'il était déjà mon prisonnier. Warmoth s'est tourné alors de mon côté et m'a dit, je suis votre prisonnier, protégez-moi. Je l'ai rassuré contre toute violence et le tenant par le bras je l'ai conduit à la station de la place Jackson, passant par la rue Royale jusqu'à rue St-Pierre et de la rue St. Pierre à la station.

J'ai appris en route que l'autre homme était M. Byerly.—J'ai fait un affidavit contre tous les deux, les accusant de troubler la paix publique et j'ai arrêté également Warmoth d'avoir blessé grièvement M. Byerly. Je n'ai fait cet affidavit qu'une demi-heure après être arrivé à la station, parce qu'il me fallait attendre le retour du capitaine Malone pour savoir de lui dans quel état il avait laissé M. Byerly.

Le couteau avec lequel Warmoth a frappé M. Byerly est produit alors et il est identifié par le sergent Siblowski.

Le témoignage du capitaine Malone est à peu près semblable à celui du sergent Siblowski. Il venait de demander à celui-ci de se rendre avec lui sur la Levée pour faire une arrestation, quand son attention a été attirée par deux hommes qui se battaient rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

Il a couru avec le sergent Siblowski et prenant au collet l'homme qui était sur l'autre il l'a forcé à se relever. Il a reconnu alors que les deux combattants étaient l'un M. Byerly, du *Bulletin*, et l'autre l'ex-gouverneur Warmoth. M. Byerly connaissait le capitaine Malone et l'appelant par son nom lui a déclaré qu'il était blessé. En effet, le témoin s'est aperçu qu'il avait des taches de sang au côté gauche.

Lorsque Warmoth entre les mains du sergent Siblowski, le capitaine Malone s'est occupé de M. Byerly, qu'il a vu tomber d'abord à la pharmacie de Fredericksen & Hart, mais quelqu'un, probablement un ami de M. Byerly lui ayant fait observer qu'il n'y avait pas de médecin là, il s'est rendu en toute hâte avec son prisonnier à l'infirmerie du docteur Choppin.

Le capitaine Malone avait ramassé sur le trottoir une canne brisée en deux morceaux et un pardessus. Arrivé à l'infirmerie, il a dit à M. Byerly, voici votre pardessus, mais celui-ci a répliqué que ce n'était pas à lui mais à Warmoth.

Il est resté une demi heure à l'infirmerie et n'est parti que lorsque le docteur Beard lui eût assuré que l'état de M. Byerly ne permettait pas qu'on le conduisât à la station de police.

La canne de M. Byerly et le couteau de Warmoth sont produits et ont été identifiés par le témoin.

M. H. Montreuil, employé dans le magasin de M. E. Piffet, a déclaré en substance qu'il avait vu deux hommes se colletant devant la porte du magasin ; l'un des deux était Warmoth ; il ne connaissait pas l'autre. Il a couru aussitôt dans la rue avec un ami, employé comme lui dans le magasin de E. Piffet, et a vu Warmoth étendu sur le